

**Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations – Unies
Et des autres Organisations Internationales à
Genève**



Unité – Egalité – paix
وحدة – مساواة – سلام

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف - سويسرا

RAPPORT DE LA MISSION PERMANENTE DE DJIBOUTI AUPRES DES NATIONS UNIES SUR LE SESSION 2013 DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES.

GENEVE DU 1^{ER} AU 26 JUILLET 2013

RAPPORT SESSION DE FOND ECOCOSOC 2013

Abbréviations utilisées dans le rapport :

GA, AG : Assemblée Générale

NU : Nations-Unies

RMA : revue ministérielle annuelle

PPP : partenariat public-privé

OMD : objectifs du millénaire

QCPR : examen global de politique quadriennal

HRMM : human rights mainstreaming mechanism

LLDC : landlocked least developed countries

FID : investissement direct étranger

FSC : comité pour la sécurité alimentaire

STI : science, technologie et innovation

R&D : recherche et développement

ECA : commission économique pour l'Afrique

UA : union africaine

PaRM : pays à revenu moyen

PEVD : pays en voie de développement

FAO : organisation pour l'alimentation et l'agriculture

1-26 Juillet

La session de fond 2013 du Conseil Economique et Social des Nations-Unies s'est tenue à Genève du premier au 26 juillet 2013 et fut présidée par Nestor Osorio (Colombie)

La session de fond était divisé en 5 segments : haut-niveau, coordination, activités opérationnelles, humanitaire et général. La République de Djibouti était représentée dans la majorité des sessions, celles-ci seront indiqués par une astérix (*) dans la suite du rapport.

La session de fond de cette année, outre la présentation de résultats de divers agences (UNDAF, PNUD, etc.) s'est concentrée sur la construction de l'agenda post-2015, de nouveaux buts de développement durable et la contribution de l'ECOSOC (notamment dans la perspective de sa réforme). L'aspect de l'innovation a été examiné à travers les différents segments, étant également le thème de la revue ministérielle annuelle.

I. SEGMENT DE HAUT NIVEAU

1 au 4 juillet

SESSION 15 : OUVERTURE DU SEGMENT; LANCEMENT DE L'INDEX DE L'INNOVATION, RESULTATS DU GROUPE AFRICAIN CONCERNANT LA RMA.

Le principal aspect était l'impact des STI sur l'agenda post 2015 et sur le développement durable dans une perspective culturelle et de partenariat. Les participants ont également mis en avant plusieurs initiatives du conseil (intégration meeting et youthforum), avec une priorité sur le domaine de l'énergie et de l'agriculture. La révision de la résolution 61/61 devrait étendre la responsabilité du conseil.

Le Secrétaire Général a réitéré l'importance de l'innovation notamment pour de nouveaux modèles d'affaire. Des incitations adéquates et le transfert de technologie sont essentiels afin de remédier aux disparités régionales et au sein des populations.

Vuk, le président de l'AG, a rappelé l'importance d'une vision holistique et souligné les nouveaux mandats suite à Rio+20 en évoquant notamment la création du « Political Forum to Follow-up on the Implementation of Sustainable Development » (dans la suite du rapport HLPF), institué par la GA le 9 juillet, répondant au besoin institutionnel pour un travail de haut niveau efficient. De plus il a rappelé le besoin d'un cadre intégré unique.

Uli Maurer, président de la Confédération suisse, a salué le rôle important de l'ECOSOC et du forum politique et la nécessité de consultations externes, de dialogue et d'objectifs concis pour la période post-2015.

Puis le thème de la RMA « La science, la technologie et l'innovation et la potentiel de la culture pour promouvoir le développement et atteindre les OMD » a été présenté par l'UNESCO et l'ITU.

L'index d'innovation global a été lancé (copublié par divers partenariats dont l'OMPI, INSEAD et Cornell University.)

Celui-ci permet d'avoir un suivi et une vision horizontale de l'innovation et de pouvoir faciliter le dialogue entre les décideurs et les investisseurs. Les données concernant Djibouti n'ont pas encore été incluses.

M. Kitwanga a présenté les résultats des réunions préparatoires du groupe africain portant notamment sur :

- la création d'un écosystème propice à l'innovation par les gouvernements, par l'investissement dans l'éducation et les ressources humaines,
- des incitations financières, fiscales et réglementaires,
- l'importance des partenariats régionaux, entre différentes parties prenantes, et l'inclusion de la société dans le processus de transition post-2015
- la réévaluation des besoins des pays africains par ECOSOC
- une approche coordonnée afin de supporter la communauté africaine dans la création d'infrastructures pour l'innovation.

SESSION 16 : CONCERTATION AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES.

Nestor Osorio, président de l'ECOSOC a évoqué les difficultés auxquelles fait face l'économie mondiale et appelé à l'utilisation de la politique fiscale et d'un nouveau partenariat global pour un système de gouvernance économique globale.

De la concertation il est ressorti que :

- la relation entre dérégulation et innovation est complexe et peut avoir des impacts négatifs surtout pour les marchés financiers. Il y a donc un besoin de reconnaissance de l'économie réelle et des gouvernements comme intermédiaire pour le développement,
- l'apprentissage d'une culture de l'innovation ainsi que le suivi des activités financières dans un cadre plus global sont essentiels.
- une récupération de la crise est une condition sine qua non pour relancer la croissance économique.

Le focus doit se faire sur la création d'emplois et les politiques macroéconomiques.

Les institutions se sont dites concernées par une croissance lente voire nulle et surtout inégale.

→ L'OMC a évoqué des mesures de coupes budgétaires modérées et l'ouverture du commerce international comme mesures pour répondre à une haute dette publique. Concernant les OMD : le suivi est important, une responsabilité est imputée aux états-membres de donner des impulsions pour les réaliser.

L'OMC a identifié 3 tâches pour relancer la croissance économique : éviter des politiques protectionnistes, surmonter les obstacles au commerce d'une manière régulée et construire des capacités productives.

→ Concernant les pays en développement, l'OMC a reconnu la croissance émanant des PMA et a souhaité leur contribution plus importante à la croissance économique mondiale, la principale difficulté résidant dans les politiques monétaires (instrument limité). Ici, il serait essentiel de se concentrer sur la création d'emplois, le chômage, et le secteur informel. Alors que la demande pour les commodités s'affaiblit, les PMA devraient développer des politiques macroéconomiques (surtout concernant le budget fiscal).

En outre les institutions ont mis en garde les PMA contre le fait que leurs économies restent impulsées par l'investissement et non la consommation, ce qui n'est pas durable.

SESSION 17 : LES STI; L'AGENDA POST-2015 ET LA CONTRIBUTION DE L'ECOSOC.

Deux rapports ont été présentés : celui du Secrétaire Général (documents E/2013/54 et E/2013/72) et celui du Comité des politiques de développement sur la 15ème session (document E/2013/33).

Le premier présente le contexte des STI de nos jours (l'innovation ouverte, évolution géographique et internationalisation de R&D et participation accrue) pour ensuite analyser leur développement actuel (intégration au développement, le potentiel des ITC, contribution dans les domaines : agriculture, énergie, accès à l'eau et changement climatique) et adjoint de « brûler les étapes » concernant la diffusion des STI.

Il met aussi en lumière les perspectives de la culture comme catalyseur et moteur du développement durable dans l'ajout de valeur et la création du savoir. Il rappelle la nécessité d'un partenariat « science-politique-société » et de multiples PPP. Le rapport souligne les possibilités de stratégies nationales pour mettre en place un environnement propice à l'innovation : éducation, R&D, bonne gouvernance, coopération sud-sud et la mobilité de la main-d'oeuvre.

Il désigne l'ECOSOC en tant que « maître à penser » dans l'octroi d'orientations, la production de savoir et son travail en relation avec le comité.

En outre, il rappelle le rôle de la RMA dans l'analyse et le suivi des progrès, de l'HLPF dans la promotion du dialogue et de l'ECOSOC en tant que plateforme de coordination et agent mobilisateur de tous les acteurs.

Le deuxième des rapports reprend beaucoup de points du premier, mais attire l'attention sur les possibles externalités négatives et effets distributifs de l'innovation.

Il demande une approche globale dans une perspective de biens collectifs nationaux en demandant pour l'après 2015 une stratégie de développement universelle avec 3 objectifs principaux : gérer l'interdépendance, établir des normes sociales et environnementales universelles, et réduire les inégalités du développement.

Pour les PMA le comité demande des nouvelles procédures pour les pays retirés de la liste notamment concernant la présentations des informations.

Au sein du débat général suivant : le groupe des 77 et de la Chine ont dans leur déclaration demandé l'établissement d'une banque technologique dédiée aux PMA. Ils souhaitent que l'on examine des options pour un mécanisme de facilitation des technologies. Le groupe a rappelé l'importance du soutien au développement et de la coopération nord-sud, notamment dans le domaine éducatif. Les 77 et la Chine ont appelé à une modification du régime de propriété intellectuelle afin d'éviter un détournement du savoir traditionnel.

Les PMA ont rappelé les engagements du Programme d'Istanbul notamment dans l'analyse de leur lacunes et capacités. Le groupe a défini comme domaines de travail prioritaires : la professionnalisation de la formation et un secteur privé dynamique. Les PMA ont identifié comme obstacles le faible potentiel d'épargne et d'investissement.

SESSION 18* : DEVELOPPEMENT, TRANSFERT ET DIFFUSION DES TECHNOLOGIES EN AFRIQUE ET DANS LES PMA.

Au cours de la discussion, les principaux points relevés par les intervenants étaient :

- les technologies doivent être absorbées par les pays africains et c'est aux leaders de donner une impulsion politique pour créer cette capacité d'absorption et de créer un écosystème favorable à l'innovation (notamment au niveau des politiques, actuellement déficitaires selon le professeur Hokeke). Cela est d'autant plus important dans le contexte de concurrence actuelle.
- la pertinence des technologies diffusées et une approche culturelle sont essentiels
- les défis majeurs sont le déficit des RH (exode des cerveaux) et du système de propriété intellectuelle pour les PMA, la préservation du savoir traditionnel, le besoin de soutien notamment grâce à une banque de données pour appuyer la création de capacités en cours.
- les donateurs ont affirmé voir le transfert de technologie comme investissement dans un capital intangible et une opportunité de travail commun et inclusif. D'autres intervenants ont évoqué un mécanisme d'obligations mutuelles.
- les participants ont soulevé le besoin d'une nouvelle réflexion conceptuelle « du bas vers le haut ».

SESSION 19* : LA COUVERTURE DE SANTÉ UNIVERSELLE.

La discussion a fait suite au paragraphe 26 de A/RES/67/81.

- Il est apparu que cette couverture devrait clairement faire partie de l'agenda post 2015, étant extrêmement liée à l'éradication de pauvreté et un droit humain basique .
- Plusieurs aspects importants mentionnés ont été la volonté politique, l'identification des besoins, l'appropriation d'un système, le potentiel des STI pour de nouveaux mécanismes (santé mobile, e-santé), la priorité des groupes vulnérables.
- Le financement fut un grand thème de la discussion avec la préconisation d'un fond de financement multiple (taxes et employeurs) et une plus grande implication du secteur privé (autres formes de partenariats et engagement verticaux). Les systèmes « pay-as-you-go » ou de micro-assurance ont été critiqués pour leur inefficacité.
- De plus certains états-membres ont appelé à une convention mondiale pour la couverture de santé universelle (Brésil).

SESSION 20 : CONTRIBUTION DE ECOSOC A L'AGENDA POST-2015.

Un débat général sur le thème a eu lieu, où plusieurs délégations ont pu faire des déclarations.

Les négociations concernant la déclaration ministérielle continueront à New York en 2014.

II. SEGMENT DE COORDINATION

5 au 9 juillet

SESSION 22* : OUVERTURE DU SEGMENT; PERSPECTIVES REGIONALES DE L'AGENDA POST-2015.

Le segment de coordination a été ouvert par la présentation du rapport E/2013/15 du S-G puis par le dialogue entre les secrétaires exécutifs des commissions régionales sur les perspectives régionales de l'agenda post 2015.

Le rapport fait état de l'atteinte des OMD du point de vue régional. Il souligne des progrès mais malheureusement inégaux. L'Afrique est considérée comme pôle de croissance parallèlement l'absence de l'atteinte des MDG dans cette région.

Le rapport salue l'établissement d'objectifs (expliqués ci-dessous par Lopes). Il traite de la migration internationale (l'augmentation hausse en nombre et en incidence). Il souligne des progrès et nouveaux moyens pour adresser ce défi mais rappelle le manque de consensus quant aux politiques à poursuivre. Il présente deux types de migrations en Afrique : économique (surtout intercontinentale) et suite aux conflits (Afrique de l'Est et centrale). Il appelle à une coopération concernant les données et leur analyse, un renforcement des capacités, et l'appui aux processus mondiaux.

Puis le rapport fait état de faits nouveaux dans la coopération régionale tels que son amélioration et la nécessité de renforcer l'efficacité et la cohérence dans la collaboration.

Le secrétaire exécutif de l'ECA Carlos Lopes présenta la position africaine suite à plusieurs réunions de plusieurs partenaires quant à la reformulation des OMD.

Le groupe africain évoqua plusieurs priorités : la transformation économique structurelle et la croissance inclusive, la R&D et le transfert technologique, le développement humain (notamment la protection sociale et l'accès aux soins), des formes de financement et partenariats nouveaux ou améliorés.

Une liste de pré-requis pour atteindre ces buts a été présentée: paix, sécurité, politiques macroéconomiques prudentes, etc..

M. Lopes a aussi rappelé le rôle prédominant de l'UA dans l'établissement d'une politique africaine commune à travers ses différents mandats. Pour finir, il a fait plusieurs recommandations de politiques : l'engagement actif de tous les partenaires africains, une approche domestique et interne, l'inclusion sociale et l'équité, l'attention nécessaire aux groupes les plus vulnérables, l'amélioration du suivi statistique ainsi que l'inclusion dans l'agenda des résultats obtenus suite à Rio+20 et aux consultations régionales.

En outre, le Conseil adopta les projets de résolutions qui approuvent la modification des statuts de la commission économique de l'Afrique (documents E/2013/15/Add.1 Et E/2013/15/Add.2).

SESSION 23* : FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT.

Un rapport sur la mise en oeuvre de la déclaration ministérielle du Conseil de 2012 a été présenté par M. Hongbo secrétaire adjoint aux questions économiques et sociales.

→ Il montre un progrès mitigé. Malgré une réduction de la pauvreté de nombreux défis subsistent : l'absence de croissance de salaires, la protection sociale, la croissance sans création d'emplois.

→ Les consultations menées montrent un consensus sur les points suivants : la priorité sur la création d'emploi, le secteur informel et des partenariats forts.

→ Le rapport souligne la nécessité de politiques complètes pour les pays en développement pour améliorer l'investissement direct étranger et la diversification. → Malgré des défis restants dans l'évaluation des résultats, le rapport souligne l'apport de la coopération inter-agences avec des initiatives communes et l'effort des N-U dans leur action.

Le vice-président (Soudan) rappela l'objectif d'une approche individuelle et au coeur du développement de la déclaration de 2012, en soulignant l'importance des droits humains, du maintien des obligations internationales et de la motivation des états-membres. Pour finir, il appela à un dialogue social avec les acteurs clés : le secteur privé et la société civile.

Cela fut suivi d'une discussion sur le thème « Partenariats pour la capacité productive et travail décent. » puis sur le thème « Les instruments des droits de l'homme et les normes et recommandations de l'organisation internationale du Travail comme moyens de parvenir à l'emploi décent pour tous »

Dans le cadre du débat général suivant le groupe des 77 et la Chine rappela le rôle des NU à assister les gouvernements et ont appelé à une approche plus intégrée.

Ils ont salué la création du HLPF comme plateforme dynamique et ont exhorté à une synergie avec le conseil.

Ils ont entre autre évoqué comme enjeux majeurs le ravivement des stratégies de développement à travers des politiques financières, commerciales et d'investissement adéquates, le régime international commercial actuel désavantageant les pays en développement, un renforcement et une opérationnalisation des traitements spéciaux et différentiels, et une politique salariale active.

Le groupe a appelé à une plus grande responsabilisation inter-gouvernementale et a souhaité intégrer le chômage des jeunes ainsi que la suppression des obstacles au développement social et économique dans les objectifs post 2015.

Pendant la suite du débat général sur le financement du développement les 77 et la Chine ont rappelé la nécessité du soutien de la communauté internationale pour le développement et appelé à un partenariat global en fonction des problèmes actuels (crise économique).

Les N-U étant le point focal du financement du développement, le groupe a appelé au renforcement de l'ECOSOC et à une amélioration de la coordination et de la coopération entre les NU et ses agences.

Il a demandé des consultations ouvertes et transparentes en vue de la conférence de 2013 relative au financement du développement.

Les 77 et la Chine ont accueilli l'établissement du comité d'experts sur le développement durable.

Concernant le cadre de travail post-2015, le groupe a souhaité voir des politiques innovatrices adaptées aux conditions locales pour la transition d'une économie financière à une économie réelle.

Pour finir, ils ont rappelé le lien entre la mobilisation des ressources et la transformation des structures.

Ensuite le rapport annuel d'ensemble du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2012 (document E/2013/60) a été présenté. Celui-ci résume l'ensemble des activités de coopération inter-organisations (par exemple conférence sur le développement durable). Pour une approche cohérente pour l'amélioration de la coordination concernant tant les initiatives des NU que la préparation des sommets des NU, il dresse aussi un portrait de l'activité de coordination avec les autres agences financés conjointement.

Un panel d'experts a eu lieu sur le financement du développement durable.

III. SEGMENT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

10 au 12 juillet

SESSION 28 : OUVERTURE; RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GENERALE DE L'AG; COOPERATION SUD-SUD.

Le segment fut ouvert par M. Hoxha (vice-président de l'ECOSOC) et M. Eliasson (député général de l'AG). M. Hoxha a ouvert le segment en rappelant l'importance de mettre en oeuvre la résolution 67/226 et mettant en avant les bénéfices tirés du QCPR (en terme de cohérence et de liens normatifs et interopérationnels). Il a rappelé quelques décisions clés de cette résolution : réformer l'UNDAF comme cadre stratégique, le renforcement du coordinateur résident, et les procédures d'unification et de simplification au niveau des opérations « business ». L'UNDG a aussi mis en place des procédures standardisées. Un projet de résolution concernant un mécanisme d'évaluation globale des activités opérationnelles sera bientôt remise. Pour finir, M. Hoxha a rappelé le rôle des états-membres dans la mise en oeuvre tout en insistant sur leur responsabilisation. M. Eliasson a souligné quatre tendances émergentes concernant les besoins des pays en développement : la transition de l'attention vers les PaRM , le besoin de coordination suivant la croissance des capacités et le besoin de support, le rôle catalyseur des NU pour les partenariats dans un cadre global de développement, la nécessité d'une réflexion analytique pour reconnaître les nouvelles demandes des PEVD. M. Eliasson a rappelé que le QCPR établissait des objectifs clairs afin d'améliorer le système.

SESSION 29* : PROGRES SUR L'APPLICATION DE 67/226 SUR LE QCPR

Après une table ronde sur les attentes des pays, divers exposés furent présentés dans le cadre d'un Dialogue avec les chefs de secrétariat des fonds et programmes des Nations Unies (UNICEF;etc..)

Les intervenants ont souligné les progrès effectués depuis la création du QCPR et son importance pour l'amélioration de l'efficacité des systèmes des NU. UNDG et UNFPA ont tous les deux développé des plans communs d'action pour les états-membres et des plans stratégiques (priorité de certains mandats, harmonisation et simplification des procédures, élargissement de la base des donateurs (UNDG)).UNDFPA s'est en particulier concentré sur les ressources humaines, l'information et les infrastructures des NU. Des procédures opérationnelles standardisées ont été développées pour les pays souhaitant mettre en oeuvre le modèle « Delivering-as-one ».Une croissance significative de l'utilisation de ces procédures a été notée. WTF a aussi souligné l'importance de la cohérence entre ces divers initiatives (UNDAF, UNDG;,etc..) et a désigné l'évaluation et la gestion des risques comme les priorités à venir dans la réponse aux crises humanitaires (notamment dans la construction de la résilience des populations vulnérables). UN Women a rappelé que la résolution instituant le QCPR stipule que l'investissement et la priorité des problèmes liés aux genres doit être renforcé. L'agence a présenté divers initiatives visant à sa mise en oeuvre (UNSWAP). UN Women a entre autres salué la priorité sur une cohérence globale du système des NU, a relevé que le modèle « delivering- as-one » permettait d'être plus effectif sur les problèmes transversaux comme l'égalité des genres, cela nécessitant une liaison normative et opérationnelle (par exemple par le HRMM)

SESSION 30 : PROGRÈS SUR LE QCPR.

Le conseil a poursuivi l'examen des progrès du QCPR avec une discussion sur les attentes des états-membres avec divers intervenants.

SESSION 31 : PROGRÈS SUR LE QCPR.

Une table ronde a eu lieu sur un dispositif de responsabilisation pour l'obtention d'effets tangibles et de résultats.

SESSION 32* : PROGRÈS SUR LE QCPR. CONCLUSION.

Le conseil poursuit l'examen de l'ensemble de la thématique avec un débat général au cours duquel les 77 et la Chine ont demandé la mise en oeuvre de tous les aspects du QCPR afin qu'ECOSOC puisse établir un examen complet des progrès réalisés. Les 77 et la Chine ont demandé qu'un cadre de suivi cohérent et unifié soit fourni aux pays et ont à cet égard accueilli la création du mécanisme du suivi global des activités opérationnelles. En outre le groupe attend une discussion en 2013 sur les premières évaluations pilotes. Pour finir, les 77 et la Chine ont exprimé leurs préoccupations quant aux points suivants : la qualité et la quantité du financement (dont la grande dépendance aux autres ressources que celles de base), la disparité quant à la contribution des NU à l'amélioration des capacités nationales, la nécessité de « pare-feu fonctionnel » pour les coordinateurs résidents, une demande d'attention spéciale quant aux projets de coopération sud-sud, et finalement le fait que beaucoup des progrès réalisés sont dus aux activités programmatiques alors ces mandats devraient avoir l'objectif d'un focus élargi et non être une fin en soi.

Ensuite, le vice-président a conclu le segment en mettant l'emphase sur les points suivants :

- le changement du développement doit s'accompagner d'un changement du système des NU, un dialogue doit être initié
- une des grandes priorités doit être la transition d'une organisation basée sur des projets à un focus sur le renforcement des capacités nationales.
- il faut terminer le travail des OMD avant de former l'agenda post-2015
- une cohérence dans la globalité du système est une étape essentielle
- la responsabilité des états-membres à mettre en oeuvre la résolution du QCPR
- un engagement des agences et des fonds des NU est essentielle (à cet égard, le premier plan commun d'action a été présenté)
- une des contributions essentielles du conseil sera de décharger effectivement sa responsabilité.

Deux domaines ont été mentionnés comme les prochains à travailler : la simplification et l'harmonisation des pratiques de business et des documents programmes des entités UN et de l'UNDAF ainsi que la mise en oeuvre complète du modèle « Delivering as one » (y compris le financement et le rôle du coordinateur résident)

A la fin du cycle du QCPR actuel, le système de développement devra fonctionner comme « working as one ». À cette fin des mécanismes d'évaluation sont indispensables.

Pour finir, le conseil a adopté une résolution exigeant les agences des NU d'aligner complètement leurs plans stratégiques avec le QCPR (document E/2013/L.17) et a pris note de documents (E/2013/87, E/2013/35, E/2013/5, E/2013/6, E/2013/L.12 E/2913/14 E/2013/36 et E/2013/48). Le conseil reporta l'examen du rapport à sa session de fond 2014.

IV. HUMANITARIAN SEGMENT

15-17 juillet 2013

SESSION 33* : OUVERTURE ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE; AIDE HUMANITAIRE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE.

Mme Amos, sous-secrétaire général pour les affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, présenta le rapport du secrétaire général (document A/68/84–E/2013/77).

Celui porte sur la coordination de l'aide d'urgence (en application de 46/182, 67/87 et 2012/3). Il fait le point sur la période juin 2012-juin 2013 où les situations se sont notamment divisé entre situations d'urgence complexe (Syrie, Yémen, Mali..) et situations liées a des catastrophes naturelles (Myanmar, Sahel..). Mme Amos a insisté sur l'action menée en Syrie par UNICEF, WFP, WHO. En général, on a vu des avancements dans la coordination de l'aide d'urgence : élargissement des partenariats, financement . Le rapport fait état de difficultés subsistantes : les interventions dans les zones à risques pour le personnel, l'accès à l'aide, la nécessité d'une intervention globale pour la protection humanitaire, ainsi que l'impact des mesures anti-terroristes. Pour l'amélioration du système humanitaire, la priorité porte notamment sur l'efficacité et l'innovation, ainsi que la prise d'une approche de évaluation et gestion de risque afin de pouvoir réduire la vulnérabilité des populations aux crises. Le rapport évoque un sommet mondial humanitaire en 2015 pour se terminer sur une série de recommandations ,concernant particulièrement la préparation, les obligations juridiques des états et la coordination états-agences.

Au cours du débat général suivant, la Chine et les 77 ont exprimé leur désir que les nouvelles initiatives s'alignent sur la résolution 46/182 et les priorité 4 et 5 du cadre de travail d'action de Hyogo et que les états-membres respectent leur obligation du droit international. Ils ont rappelé l'importance de la souveraineté, l'intégrité territoriale et le rôle primaire de l'état concerné à jouer. Ils ont appelé à plus d'efforts concernant la construction de capacités et de cadres de travail ainsi que l'incorporation de dimensions multiples dans la réponse humanitaire (genre, planification urbaine). Le groupe a notamment recommandé l'utilisation d'approches innovatrices. Les besoins des pays en développement devraient être évoqués dans le partage d'information. Ils ont appelé à plus de préparation et une plus grande priorité mise sur la résilience ainsi qu'un renforcement du rôle de l'OCHA. Concernant le financement : ils ont appelés à une diversification des mécanismes de financement afin que ceux-ci soit adéquats, flexibles et prévisibles.

SESSION 34* : ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE; AIDE D'URGENCE ET EN CAS DE CATASTROPHE : COOPÉRATION ENTRE ACTEURS HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

La haute pression sur le système humanitaire nécessite d'identifier de nouveaux modèles d'affaires ainsi qu'une hausse de la coordination et des innovations (par exemple par la téléphonie mobile). Les Philippines ont présenté leur réponse au typhon Bopha par un mécanisme volontariste et pro-actif et une sensibilisation de la population. Le pays a identifié la gestion simultanée des phases de réhabilitation et de construction sur le long-temps comme un des défis principaux. Cela appelle à une évaluation au niveau local (approche par le bas) et à des plans nationaux. Un système d'information sur l'activité volcanique communautaire a été aussi présenté. Cela a montré comment les STI et les capacités des communautés locales permettent la diffusion d'informations rapides et transparentes. L'innovation a amélioré la réponse de ces communautés aux éruptions par l'appropriation culturelle des réseaux sociaux. Les donateurs ont reconnu la nécessité d'un « travail en amont » et de s'attaquer aux causes structurelles des crises. Dans cette optique la construction de résilience est un élément important, notamment pour une meilleure gestion des coûts. Ils ont appelé à une hausse du travail collectif, et à l'extension des contrats des agents humanitaires pour assurer une bonne reprise suite aux crises humanitaires par leur contact direct avec les agents du développement. Néanmoins cela présenterait certaines difficultés : la coordination difficile et le risque de confusion. Un autre problème évoqué a été l'évaluation difficile de la résilience. Outre l'impact de la résilience sur les coûts, certains intervenants ont aussi appelé à une meilleure analyse coûts-bénéfices en ciblant certains groupes de population ou en incluant les animaux.

SESSION 35* : L'INNOVATION DANS LES AFFAIRES HUMANITAIRES.

Mme Rasmusson, assistant coordinateur pour la FAO, a adressé quelques défis comme compiler les diverses sources d'informations pour une meilleure exploitation, le délai entre l'engagement des fonds et leur réception qui appelle au développement d'un système de financement avancé interne. La réorientation de l'aide humanitaire à l'assistance apparaît inévitable. Elle a appelé au financement de fonds d'innovation par les donateurs. Concernant les nouvelles technologies : les intervenants ont appelé à une promotion systématique et la mise en place d'une culture de l'innovation.

Une autre structure communautaire d'information par radio dans les camps de réfugiés somaliens a été présentée. Son fonctionnement se base sur la responsabilisation des communautés et la transmission d'informations cruciales aux réfugiés a été mise en avant. Cela a permis meilleure coordination au sein des camps. Le représentant a néanmoins évoqué la difficulté de coopérer avec le gouvernement et des partenaires issus du secteur privé. Il a appelé à revoir les régulations concernant les PPP and améliorer le rôle d'OCHA.

SESSION 36* CLÔTURE.

Mme. Amos insista sur les points suivants lors de la clôture du segment :

- la réorientation vers la gestion des risques où un travail avec les gouvernements et les communautés est nécessaire
- il faut encourager une culture de l'innovation
- l'inclusion des personnes affectés par la crise (leur contribution et la possibilités de construire leur capacité) est effective afin de mieux de déterminer la réponse aux crises
- ECOSOC joue un rôle prédominant dans la réunion de multiples acteurs
- l'assistance doit être offerte à tous les groupes touchés par les crises
- les appels consolidés ont un fort potentiel afin de maximiser l'impact des fonds.
- la préparation, la construction de capacités, et la résilience sont des domaines prioritaires.

A la suite de quoi, le conseil adopte une résolution demandant aux états et aux acteurs impliqués dans des situations d'urgence complexe de coopérer complètement avec les NU et leur agences, aux états-membres de traiter des violences liés aux genres et sexuelles et soulignant l'intégration de l'innovation, l'engagement pro-actif (document E/2013/L.20).

V. GENERAL SEGMENT

18-26 juillet 2013

SESSION 37 : NOUVEAUX DÉFIS MONDIAUX; ONG.

Le Conseil adopte le projet de décision modifiant les statuts consultatifs de plusieurs ONG et approuvant l'agenda du comité sur les ONG ainsi que son rapport sur l'année 2013. (documents I,II, III partie I et I,II,III,IV,V,VI partie II de E/2013/32)

SESSION 38 : APPLICATION ET SUIVI DES TEXTES DE CONFÉRENCES/RÉUNION,+; RAPPORT DU FSC, RAPPORT SUR LE RENFORCEMENT DE ECOSOC ET SUR L'INTEGRATION DES TROIS DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Olaniran, président du comité, présente le rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale .

→ Les bénéfices principaux de la réforme du FSC ont été : une participation inclusive et étendue des acteurs, des débats plus centrés, un support scientifique et le support du secrétariat.

→ Les initiatives principales du FSC ont été présentés (l'établissement de lignes directrices pour la propriété de la terre, des poissonneries et des forêts, l'adoption du cadre global de travail pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les consultations en cours pour l'acquisition de principes pour un investissement agricole responsable (résultats en 2014) , l' Agenda pour l'Action pour adresser les problèmes de l'insécurité alimentaire en cas de crises prolongées.)

→ Un groupe de travail ouvert a été créé pour l'évaluation des décisions et recommandations du FSC. Les rapports du FSC constituent un apport scientifique non négligeable.

→ Le FSC fait désormais office de plateforme inclusive, ainsi tous les états-membres sont appelés à y participer.

Les rapports suivants sont présentés : documents A/67/736, E/2013/7 et A/68/79 E/2013/69.

Le premier rapport présenté par M. Hanif porte sur le renforcement du rôle de l'ECOSOC dans trois domaines.

Tout d'abord il y aurait l'amélioration de son rôle de fond par rapport à l'agenda et pour rallier tout le système des NU. Cela fournirait une perspective plus ample sur des sujets spécifiques et permettrait le renforcement du fonctionnement entre plusieurs parties prenantes.

Ensuite le rapport évoque le renforcement de la relation du conseil avec des entités des NU (CS, commission de « peace-building », commissions régionales).

Le troisième domaine serait l'amélioration du fonctionnement de l'ECOSOC par l'instauration de réunions plus courtes sur des sujets spécifiques tout au long de l'année, le renforcement du rôle de coordination du Conseil, et l'intégration du HLPF comme partie intégrante de la session de fond.

Le deuxième rapport traite de l'intégration des trois dimensions du développement durable aux NU suite à la conférence de Rio +20.

Le développement durable s'est depuis établi comme cadre de travail conceptuel avec de multiples expériences d'approches intégrées. Plusieurs organisations travaillent sur des plans stratégiques afin d'aligner leurs objectifs sur une approche intégrée. A cet égard une coordination entre les agences, régionale et internationale est essentielle. Beaucoup de gouvernements ont reconnu le développement durable comme cadre de travail et reconnaissent le support des NU.

Néanmoins, le rapport souligne les défis à l'intégration des trois développements :

→ Les gouvernements restent souvent concentrés sur l'aspect environnemental du développement durable.

→ le travail des NU et les procédures doivent être repensées complètement au niveau conceptuel.

→ La pléthore de mécanismes interagences ainsi que la difficulté de prise de décision dans une perspective intégrée du DD par les entités intergouvernementales constituent des enjeux majeurs.

→ La structure verticale complexe des NU ainsi que le manque de savoir, de ressources et/ou de capacités constituent des obstacles à l'intégration des trois dimensions du développement durable.

Le rapport reconnaît le rôle du HLPF et de l'ECOSOC comme moteur de l'intégration et la responsabilisation des acteurs.

Le rapport recommande entre autre l'établissement d'une feuille de route pour accélérer l'intégration des trois dimensions qui serait présentée au HLPF de 2015, ainsi que l'examen des futurs rapports sur cette intégration par le HLPF

Le Conseil a été informé du processus officieux de l'Assemblée générale concernant la suite de l'examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée sur le renforcement du Conseil économique et social. De plus il a pris note des documents A/68/79–E/2013/69, A/68/73–E/2013/59 et A/67/736–E/2013/7.

SESSION 39 : REPERCUSSIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DE L'OCCUPATION ISRAELIENNE SUR LES CONDITIONS DE VIE DU PEUPLE PALESTINIEN.

Le segment fut ouvert par une table ronde sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec plusieurs interlocuteurs.

Les 77 et la chine ont introduits la résolution concernant les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne. Ils ont exprimé leur préoccupation sur la situation économique et sociale difficile de la communauté palestinienne causée par l'occupation.

Ils ont rappelé le besoin de préserver la continuité territoriale, l'unité et l'intégrité du territoire palestinien occupé ainsi que le besoin d'assistance internationale. Ils ont appelé à la mise en oeuvre complète et rapide des accords obtenus, au ravivement et l'accélération du processus de paix.

SESSION 40 : APPUI AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES, REPERCUSSIONS DE L'OCCUPATION ISRAELIENNE (SUITE), LIAISON DE GIBRALTAR

Le projet de résolution sur l'appui aux territoires non-autonomes demandant aux états-membres d'intensifier leur efforts pour l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux colonies et peuples a été présenté (document E/2013/L.24).

Le conseil adopte une résolution concernant la liaison fixe Europe-Afrique sur le détroit de Gibraltar, demandant un suivi actif des commissions économiques pour l'Afrique et l'Europe et un retour du suivi du progrès en 2015 (document E/2013/L.28).

Enfin, le conseil adopte une résolution sur les répercussions de l'occupation israélienne après un vote nominal qui demande l'ouverture complète des frontières de la Bande de Gaza pour un accès à l'aide humanitaire, de la coopération de la part de l'état d'Israel ainsi que le respect du protocole économique entre les gouvernements d'Israel et du territoire palestinien occupé (document E/2013/L.16) ainsi qu'une résolution portant sur l'assistance aux femmes palestiniennes demandant à la Commission des statuts de la femme d'agir pour mettre en oeuvre la déclaration de Nairobi et au secrétaire général une assistance continuelle et un rapport.(document E/2013/L.27).

SESSION 40* : RAPPORTS DES ORGANES DE COORDINATION; BUDGET PROGRAMME; ONUSIDA; TABAC ET SANTÉ; PROGRAMME TRAVAIL DE L'ECOSOC 2014; CALENDRIER DES CONFÉRENCE.

Le Conseil prend note des du rapport annuel sur la coopération en 2012 (documents E/2013/60 - A/68/16 et fascicules correspondants.

Le conseil a adopté le budget programme (A/68/6) pour l'année à venir.

Concernant le programme ONUSIDA, le conseil a pris note de E/2013/62 et adopté une résolution demandant au programme d'assister les gouvernements dans leur réponse nationale à les épidémies selon leur situation nationales propre (E/2013/L.32).

Concernant le tabac et la santé le conseil a pris note de plusieurs documents (E/2013/61, E/2013/NGO/1, E/2013/NGO/3, E/2013/NGO/25, E/2013/NGO/26, E/2013/NGO/115, E/2013/NGO/129, E/2013/NGO/130, E/2013/NGO/131, E/2013/NGO/145 et E/2013/L.23).

Le Conseil a approuvé le calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes (documents E/2013/93, E/2013/L.6 et E/2013/L.13)

Le rapport du secrétaire-général (document A/68/65–E/2013/1) a été présenté sur le programme de l'ECOSOC 2013-2014 qui présente tout d'abord l'ordre du jour provisoire de la session de fond 2013 ainsi qu'une liste de documents rattachés. Dans la deuxième partie du rapport figure une ébauche du programme de travail 2014 du Conseil, dont une liste de documents.

SESSION 41 : CONTROLE DES DROGUES; PREVENTION DU CRIME ET JUSTICE PENALE. SCIENCE ET TECHNIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT.

Un discussion a eu lieu avec des experts concernant le premier thème.

Le rapport (A/68/35-E/2013/11) a été présenté sur la mise en oeuvre et le suivi du sommet mondial sur la société de l'information. Il décrit la situation actuelle et certains progrès accomplis (convergence du marché, mobilité, informatique en nuage et les applications interactives).

Il fait état de la mise en oeuvre et suivi régional. En Afrique cela s'est traduit par un hausse des investissements dans l'infrastructure, la nécessité de renforcer les capacités en matière de politique et d'investissement, la mise au point d'une convention sur la cybersécurité. Un forum africain s'est tenu sur la gouvernance de l'internet

Puis le rapport a présenté la mise en oeuvre du sommet par des acteurs tels que la GA, l'ECOSOC, le groupe de travail sur l'informatique et le secteur privé et civil.

Il a donné un aperçu global de la facilitation des grandes orientations et des activités des NU pour la mise en oeuvre du projet.

Le conseil adopte le projet de résolution (section A et B du chapitre I (I, I et II) des recommandations du rapport E/2013/31, qui demande aux entités des NU qui ne coopèrent pas encore activement à la mise en place du sommet de prendre les orientations nécessaires et de s'engager pour une société de l'information inclusive centrée sur le développement et les populations. Le conseil décide de considérer un certain nombre de recommandations et approuve l'agenda et les documents pour la 17ème session du comité.

SESSION 42* : COORDINATION, PAYS AFRICAINS SORTANT D'UN CONFLIT

Le représentant spécial du secrétaire-général pour le Soudan du Sud et le vice-président ont fait le point par vidéo sur la situation humanitaire et économique du Soudan du Sud, sur l'assistance fournie par les NU et sur les perspectives de développement futures. Puis une discussion a eu lieu sur les leçons de l'appui intégré, cohérent et coordonné apporté aux pays qui sortent d'un conflit à la suite duquel le conseil adopte la résolution sur les pays africains sortant d'un conflit demandant un nouveau rapport au secrétaire général sur la mise en oeuvre du soutien au Soudan du Sud pour la session de fond de 2014. (E/2013/L.34 à la suite du document E/2013/73).

SESSION 43 : EXAMEN ET COORDINATION DE L'APPLICATION DU PLAN D'ISTANBUL. INSTITUTS DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES NU

Le haut représentant des PMA fait une déclaration où il présente le rapport faisant état des tendances économiques actuelles dans les PMA et de la mise en oeuvre du programme d'Istanbul. (A/68/88 E/2013/81, E/2013/81 Corr1.). Les PMA connaissent une croissance économique ralentie fortement influencée par les conditions extérieures dont le commerce international (prix des commodités). Cette croissance est mitigée : le ralentissement est partiellement expliqué par la performance moindre des pays exportateurs de pétrole, tandis que les pays exportateurs de produits agricoles voient une hausse de leur taux de croissance. Le rapport montre que alors les FDI reviennent, l'aide, les flux de capitaux privés, les ODA ainsi que les projets durables tendent à baisser. Cela rend la diversification ainsi que la transformation structurelle des PMA plus difficile. Il est nécessaire pour ces pays de porter une attention particulière à leur politique industrielle.

Puis le haut représentant fit état de trois domaines majeurs de travail de l'UNCTAD pour la mise en oeuvre du programme d'Istanbul :

- l'intergouvernemental : avec la conférence UNCTAD 13 pour assister et évaluer les PMA
- le rapport sur les PMA qui identifie des alternatives de politiques (par exemple le potentiel de la coopération sud-sud) et alerte sur la relation négative croissance économique-crédation d'emplois dans plusieurs PMA.
- les activités de coopération techniques de l'UNCTAD pour supporter les PMA (statistiques, le programme ASYCUDA) dont notamment la mise à jour de l'étude de diagnostic sur l'intégration commerciale (dont Djibouti fut un des sujets).

Au cours du débat général suivant le Bénin fit une déclaration au nom des PMA. Le Bénin rappela que la croissance des PMA, bien que en hausse resta encore en dessous de l'objectif des 7% du programme d'Istanbul. Outre les crises économiques et la diminution du soutien extérieur, un des facteurs clé a été la fragilité du domaine de l'agriculture sujette à la volatilité des prix mondiaux, des conditions climatiques et des chocs exogènes.

Le groupe des PMA a attiré l'attention de l'audience sur les défis suivants cruciaux : la sécurité alimentaire et la nutrition, l'absence de service sociaux, les technologies rudimentaires et l'extrême pauvreté (47% de la population des PMA en fait l'objet).

Afin d'y remédier, le groupe a appelé la communauté internationale à porter une attention particulière aux besoins spéciaux des PMA dans l'agenda post-2015, vu la piètre performance quant aux OMD dans les PMA, à travailler sur l'établissement d'une banque des STI, à assister les PMA dans la gestion des stocks et l'élaboration de réserves alimentaires. Le groupe a dénoncé l'impact des coupes budgétaires de l'aide au développement et le non-respect du cycle de Doha sur les négociations commerciales.

Les PMA se sont dit très impliqués dans la question de la graduation avec l'élaboration d'objectifs normatifs. Pour finir ils ont appelé à une hausse de soutien pour le Fond d'affectation spéciale et le Bureau du Haut-Représentant.

SESSION 44 : PROGRAMME A LONG TERME D'AIDE A HAITI; FINANCEMENT DE L'ACTION HUMANITAIRE DES NU; INSTITUTS DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES NU.

Le coordinateur humanitaire résident intérim d'Haiti a présenté les progrès et les défis présents suite à l'aide sur le long-terme à Haiti.

Les principaux progrès ont été l'amélioration des programmes sociaux et sanitaires : la réponse au choléra, la santé maternelle et le relogement des personnes ainsi que de efforts normatifs (finances, judiciaires), création d'un groupe de travail pluri-institutionnel et des initiatives afin de créer une état de droit (modernisation de l'administration publique et lutte anti-corruption, formation de la police et personnel judiciaire).

Le représentant a souligné la nécessité de maintenir l'aide internationale et attention sur la situation de Haiti, le maintien du respect des engagements des donateurs étant essentiel pour ne pas compromettre la tendance positive du développement.

Il y a un besoin de vision complète et long-terme et de plus de volonté politique dans la consultation et collaboration avec le gouvernement haïtien. Il a attiré l'attention sur de potentiels partenariats régionaux pour un relèvement économique (agriculture, tourisme),

Le conseil a noté une absence d'évaluation et de procédures claires dans le rapport des activités du groupe, et nombres de mécanismes sous-financés ou inabordés.

C'est pourquoi le conseil apelé à une base de données commune et un cadre de gouvernance exhaustif pour un financement plus stratégique. (notamment par les appels consolidés) ainsi qu'une revue du cadre multilatéral de financement face aux évolutions fréquentes de la situation.

Sur quoi le conseil adopte le projet de résolution de E/2013/L.31 qui étend le mandat du groupe ad hoc consultatif sur Haiti jusqu'à la session de fond de 2014 et demande un rapport sur leur activité.

Après une brève présentation de l'institut recherche et de sa structure, la relation avec les services de documentation et formation été modifié afin d'exploiter le potentiel d'apport informationnel au niveau décisionnel et des différents projets. (E/2013/57 et E/2013/53).

Le conseil a adopté une résolution qui demande aux états-membres d'utiliser pleinement les services fournis par l'institut et les encourage à supporter celui-ci (document E/2013/L.26).

SESSION 45 : TRANSVERSALISATION DE LA PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES AU SEIN DES NU

Le rapport du secrétaire-général (document E/2013/71) sur la transversalisation de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies est présenté. Le rapport évalue les progrès accomplis en mettant l'accent sur le principe de responsabilité en compilant les rapports de plusieurs organisations et coordinateurs. Des avancées notables ont été la mise en place du plan d'action à l'échelle du système à travers : les indicateurs de performances, les rapports de référence et les plans de rattrapages. Le rapport évoque les divers moyens possibles pour la transversalisation : mécanisme de coordination, ressources financières et humaines, données ventilées. Des lacunes subsistent notamment dans la définition de politique et l'application des plans des rattrapage.

Le conseil adopte une résolution afin que le système des NU avance sur la diffusion de l'égalité des genres et augmente le support des états-membres pour la mise en oeuvre de politiques pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (document E/2013/L.14).

SESSION 46 LES FEMMES ET LE DÉVELOPPEMENT; PROMOTION DE LA FEMME; APPLICATION DU PROGRAMME D'ALMATY.

Le conseil adopte des projet de résolution approuvant l'agenda de la 58ème session du comité sur le statut des femmes qui soumettra alors un rapport sur son activité ainsi qu'une évaluation de la mise en oeuvre de la déclaration de Pékin. (I section B et C chap I E/2013/27).

Le Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a résumé les processus préparatoires sur le sommet dédiée aux LLDCs suite à l'examen décanal du plan d'action. Ces pays subissent des désavantages en teme de compétitivité dû aux transports et à l'isolement. Le programme d'Almaty prévoit de développer un système de transport effectif pour ces pays notamment par la coopération avec des pays de transit, afin de permettre de sécuriser une croissance économique stable. Les processus se sont divisés en 3 domaines : l'intergouvernemental par la soumission de rapports et des examens régionaux, l'inter-agence par des pré-conférences et la collaboration avec le secteur privé.

Le conseil décide de dissoudre la comité sur le développement durable, approuve l'agenda de sa 20ème session, et adjoint le conseil des politiques du développement à évaluer le progrès des pays sortis de la liste des PMA.(E/2013/L.37, E/2013/L.38, E/2013/L.19)

Le conseil adopte plusieurs projets de résolutions sur différents thèmes :

→ E/2013/24 et E/2013/25 (statistique, population et développement)

- E/2013/L.27 et E/2013/L.29 (administration publique et développement)
- E/2013/L.22 et E/2013/L.39 (coopération internationale en matière fiscale)
- E/2012/42 et E/2013/L.35 (forum des NU sur les forêts)

Le conseil prend des documents E/CONF.102/8. (état tiers touchés par sanctions : assistance ou cartographie) et E/2013/51 (transport de marchandises dangereuses)

SESSION 47 : QUESTIONS DIVERSES

Le conseil a adopté plusieurs résolutions sur différents thèmes :

- E/2013/51 : chapitre I (transport de matière dangereuse.)
- E/2013/26 : I-IV section A, décisions aux sections B et C (développement social : année internationale de la famille)
- E/2013/30 Add.1 I à VII section A chapitre I et E/2013/30 I à V section B chapitre I et I, II section C (prévention crime et justice pénale: statistique, partage de bonnes pratiques, agendas, plan global d'action sur le trafic des personnes, trafic illicite de flore et faune sauvage, fraude économique et crime liés à l'identité, trafic de propriété culturelle,)
- E/2012/28/Add.1 section A chapitre I et E/2013/28 I section A, I et III section B (stupéfiants)
- E/2013/L.25 (élargissement du comité exécutif du UNHCR à 94 états).